



Communiqué de Bretagne Réunie - Breizh Unvan Sénatoriales en Loire-Atlantique le 10 juin 2023

Bretagne Réunie apprend que Monsieur Ph. Grosvalet va se présenter aux sénatoriales.

Bretagne Réunie rappelle aux grands électeurs que l'ancien président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique a rejeté la pétition des 105 000 électeurs de Loire-Atlantique, soit plus de 10 % du corps électoral, qui dans le cadre de la loi Notre (Nouvelle Organisation territoriale) lui faisait obligation d'organiser une consultation des électeurs sur la question :

« Oui ou Non souhaitez vous que le département de Loire-Atlantique rejoigne la Bretagne administrative ? »

Ce déni de démocratie de Monsieur Ph. Grosvalet affichant ainsi le plus grand mépris pour les pétitionnaires - tous inscrits en tant qu'électeurs en Loire-Atlantique, ceux-ci contrôlés par huissier - fait que Bretagne Réunie appelle tous les grands électeurs de notre département - délégués municipaux, députés, sénateurs, conseillers régionaux et conseillers départementaux - à sanctionner ce candidat en n'apportant pas leurs voix à Monsieur Grosvalet.

La Bretagne tout entière a besoin d'une démarche apaisée mais respectueuse de la société civile et des chartes et textes internationaux relatifs au respect de l'identité d'une population sur un territoire reconnu internationalement.

Pour Bretagne Réunie
À Nantes-Naoned le 10/06/2023
Les coprésidents

Philippe Clément, Alan-Erwan Coraud, Alain Francis Peigné